

L'Amérique a l'habitude de vendre à Hambourg et Brême les neuf-dixièmes de son tabac par consignation. On peut dire à peu près le même chose d'Anvers. Mais, la Hollande a toujours acheté une grande partie de son tabac américain par contrat, commandant sur échantillons. Depuis la guerre les Américains ont fait moins d'affaires par consignation, préférant traiter avec l'Europe directement par contrat. Les tabacs achetés par contrats sur échantillons, changent fréquemment de propriétaire plusieurs fois après leur départ d'Amérique et avant qu'ils soient arrivés en Hollande. Il y a environ une douzaine de commissionnaires importants, la plupart d'Amsterdam, qui tiennent en mains presque tout le commerce du tabac en Hollande.

Les échantillons soumis sont de grandeurs différentes. Un échantillon de tabac de Sumatra ou de Java peut avoir un poids d'une ou deux livres et consister en un faisceau de feuilles choisies reliées au bout de la tige. Un échantillon de tabac de Manille consiste en un paquet de feuilles soigneusement liées et pesant de quatre à dix livres.

Une nouvelle caractéristique du marché du tabac a acquis une importance considérable au cours de l'année dernière lorsque l'Angleterre a permis des envois en Allemagne pourvu que le tabac d'outre-atlantique fut envoyé à un consignataire indigène. De ce fait, nombre de marchands et commissionnaires hollandais ont été appelés à agir comme consignataires et ont transmis le tabac directement à l'Allemagne sans opération de vente à l'encan en Hollande. Cependant, à présent, il ne peut entrer en Allemagne que du tabac provenant des colonies hollandaises.

Le paiement des achats faits en Amérique peut se faire de différentes manières. Pour les tabacs expédiés en Hollande pour le compte des Hollandais, le paiement peut être effectué par un crédit ouvert par l'acheteur européen en faveur du vendeur américain. Ce crédit est quelquefois ouvert à Amsterdam et d'autres fois à New York.

D'autre part, le vendeur américain peut être autorisé à faire traite sur le client européen pour le montant de la facture. Ou bien, l'acheteur hollandais peut faire remise par poste ou par câble à l'expéditeur américain sur réception de la facture et documents d'expédition ou sur la réception des marchandises. Les achats comme ci-dessus désignés, sont presque toujours faits sur échantillons envoyés d'avance en Hollande. L'usage veut que tous les achats sur le marché d'Amsterdam soient payés dans les 10 jours. Il est aussi d'usage que ces paiements soient faits en argent comptant ou en billets de crédit payables à vue.

Le danger de changer les prix des grandes marques de cigares, de tabac ou de cigarettes réside dans le fait qu'il y aura toujours une autre marque qui surgira et sera offerte au public comme article similaire aux prix d'autrefois. La concurrence est, on le sait, une grande régulatrice des prix et peut maintenir des prix avantageux dût le manufacturier vendre à perte. Cependant une telle situation ne peut durer indéfiniment et malgré toutes les bonnes volontés on ne pourra maintenir la qualité des anciennes marques sans en arriver, à court délai, à une augmentation générale.



UNE VITRINE ATTRAYANTE

L'arrangement de vitrine reproduit ci-dessus est une preuve de la façon agréable et gracieuse dont on peut garnir avec goût une vitrine avec des paquets de cigarettes et des cartes d'étalage. Ce brillant étalage est celui du magasin Dally, 1003 Rue Robson à Vancouver. Les cigarettes égyptiennes favorites Bulak, faites par Théod. Vafiadis & Co., font les frais de ce suggestif arrangement.